



## Réunion du 22 février 2023

**Présents :** Chantal Robreau, Marif, Philippe Humeau, Michel Petit-Jean, Georges Pernelle et Marie-Françoise Rey, absents Georges Brossard et Patricia Hackoun excusée.

1/Réflexion sur les moyens éventuels de développer les tournois des mardis après-midi. (Philippe). Depuis la covid il est clair que les tournois du mardi végètent.

Philippe envisage arrêter ces 2 tournois et proposer un calendrier par mois avec un tournoi différent toutes les semaines. Les joueurs devraient obligatoirement s'inscrire à l'avance pour pouvoir organiser le tournoi.

Type de tournois possibles :

- tournoi individuel
- Patton américain
- Tirage au sort des paires
- Tirage orienté des paires
- Tournoi IMP
- Tournoi 3 & 4èmes séries
- Tournoi avec repas après.....

De toute façon en fonction du nombre d'inscrits, en dernier, ce sera l'organisateur qui décidera !

Georges P. pense qu'il est difficile de changer de système. L'individuel semble pas mal pour commencer. Philippe va préparer à partir d'avril sur 3 mois un calendrier évolutif, peut-être patton américain, individuel, tournoi normal avec repas après etc...

2/Mise en place du planning concernant les festivités des 3 prochains mois.

Mardi 14 mars après le tournoi de l'après-midi « soirée pizzas ». On fera pizzas et glaces ou quelque chose de simple. Voir le prix et comment réchauffer les pizzas. Voir avec Patricia.

3/Le trophée du voyage. Nouveau règlement ?

Pour les vainqueurs le club reçoit les bouteilles de Janin-Naltet et ces bouteilles sont offertes au club pour être partagées avec les participants du trophée du voyage ! Si possible le club peut donner 1 ou 2 bouteilles aux vainqueurs ! Pour la dernière fois, et tout à fait exceptionnellement on laisse les bouteilles aux vainqueurs !

4/Les finances.

Rien à signaler : total des revenus 28737.16 € et total des dépenses :28737,10 €

5/Questions diverses.

-Michel va acheter 5 nouveaux thermostats qui seront programmés et verrouillés pour essayer de faire des économies en électricité !

- Chantal se plaint que, lors de compétitions à La Rochelle, elle n'est jamais avertie à l'avance ni du lieu ni de l'arbitre qui s'en occupera ! Il faudrait le signaler au comité.

-Transfert de licences : désormais chaque transfert de licence à un autre club doit nous être remboursé par ce club, et, nous, devons rembourser les clubs qui nous ont transféré des licenciés.

Fin de la séance à midi.